

**ARRETE N° 2018-034 SDSU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DU CONSEIL
TERRITORIAL DE SANTE du HAINAUT**

**LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu le décret du 10 novembre 2016 portant nomination de Madame Monique RICOMES en qualité de directrice générale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (ARS) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté n° 2017-005 du 16 janvier 2017 fixant la composition nominative du conseil territorial de santé du Hainaut,

Vu les arrêtés n° 2017-009 du 30 janvier 2017, n° 2017-021 du 17 mars 2017, n° 2017-027 du 20 juin 2017 et n° 2018-018 du 9 juillet 2018 modifiant la composition nominative du conseil territorial de santé du Hainaut,

Vu la décision de la directrice générale de l'ARS du 3 décembre 2018 portant délégations de signature de la directrice générale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé,

ARRETE

ARTICLE 1 – L'arrêté n° 2017-005 de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

A l'article 2 : collège des représentants des professionnels et offreurs de services de santé (1°)

- **au collège 1a) représentants des établissements de santé, au titre des représentants de personnes morales gestionnaires de ces établissements :**

Sur proposition de la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) :

Joël CLICHE devient membre titulaire.

Virginie RENON est nommée membre suppléant de Joël CLICHE.

- **au collège 1b) représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées :**

Il est mis fin au mandat d'Arnaud ANTONINI.

- **au collège 1d) représentants des professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé :**

Il est mis fin au mandat du Dr Jean-Marc VIGNE.

- **au collège 1g) représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile :**

Il est mis fin au mandat de François-Emmanuel BLANC.

A l'article 3 : collège des représentants des usagers des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé (2°)

- **au collège 2a) représentants des associations agréées :**

Jean-Louis DELHAYE, UNAFAM, est nommé membre suppléant de Charles-Henri DOLET.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

ARTICLE 3 : La directrice de la stratégie et des territoires de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 18 décembre 2018

Pour La Directrice Générale, et par délégation
La Directrice de la Stratégie et des Territoires



Laurence CADO

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU HAINAUT

Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2018-034 du 18/12/2018

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	Michel TROLLE - Directeur Centre SSR Pédiatrique à Cambrai (FEHAP)	Franck DUPONCHELLE - Directeur Clinique Sainte Marie à Cambrai (FEHAP)
2	Rodolphe BOURRET – Directeur Centre hospitalier de Valenciennes (FHF)	Renaud DOGIMONT - Directeur Centre hospitalier de Douai (FHF)
3	Joël CLICHE – Président Clinique Saint Roch de Cambrai (FHP) (nouveau)	Virginie RENON, Directrice de la Polyclinique du Parc St Saulve (FHP) (nouveau)

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Said MELK - Président CME du Centre Hospitalier d'Avesnes sur Helpe (FHF)	Alexandre BERTELOOT - Président CME du Centre hospitalier de Douai (FHF)
5	Khaled IDRISSEI- Président CME du Centre hospitalier de Cambrai (FHF)	Magloire GNANSOUNOU - Président CME du Centre Hospitalier Sambre-Avesnois (FHF)
6	Arnaud AULIARD - Président CME du Centre de cancérologie Les Dentellières à Valenciennes (FHP)	Dominique FOSSATI - Président CME de la Polyclinique Vauban à Valenciennes (FHP)

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

7	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	Julien COLLET – Directeur Association Bien Vivre (SYNERPA)
8	Serge GUNST – Directeur du Centre Hospitalier du Pays d'Avesnes (FHF)	Guy DUSAUTOIR - Directeur du Centre Hospitalier de Le Quesnoy (FHF)
9	Jean-Louis PLAYE - Président ACCES (URIOPSS)	Alain BEAUREPAIRE – Directeur général ADAR Sambre Avesnois Thiérache (URIOPSS)
10	André CROMBEZ – Directeur général APEI de Denain (URAPEI)	Anne-Marie BATCABE - Directrice de territoire Hainaut-Cambrésis (AFEJI) Dunkerque
11	Brice AMAND – Directeur général Association traits d'union (URIOPSS)	Nicole LOPEZ – Directrice ITEP Cambrai (NEXEM)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12	Elodie EVRARD – Plateforme santé du Douaisis	Hélène BROGNARD – Association de dépistages des cancers dans le Nord (ADCN)
13	Franck MOULART - Association GRoupe Ecoute Information Dépendance (GREID)	Frédéric BRZOZOWSKI – La sauvegarde du Nord
14	Michel SIMONOT – Commission régionale association des professionnels de santé-environnement (CRAPSE) Nord-Pas-de-Calais	Stéphanie VAUTHIER – Groupe associatif SIEL BLEU

d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) médecins - URPS Médecins Libéraux

15	Dr Denis ARZUR	Dr Jean-Pierre URBAIN
16	Dr Pierre-Marie COQUET	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
17	Dr Christian MERESSE	Dr Jean-Claude SOULARY

d2) autres professionnels de santé

18	Jérôme CATTIAUX - URPS Pharmaciens	François TOULET - URPS Chirurgiens-dentistes
19	Philippe LEMAIRE - URPS masseurs Kinésithérapeutes	Gérard PEYRAC - URPS Pédicures-podologues
20	Sébastien CAPDEVILLE- URPS Infirmiers	Nathalie COLARD - URPS Biologistes

e) Représentant des internes en médecine

21	Inès WARCHALOWSKI	Agnès THIEBAUD
----	-------------------	----------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

22	Daniel GOBLET (Mutualité française Hauts-de-France)	Jean-Marc BRIAVAL (Mutualité française Hauts-de-France)
23	Dominique SANTER (G2RS)	Elisabeth DEBRUILLE (GR2S)
24	Olivier ISAERT (FEMASNORD)	Sylvain DURIEZ (FEMASNORD)

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Anne-Claire CRIE (FNEHAD)	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
----	---------------------------	-------------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Dr Solange MOORE-WIPF – Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM)	Dr Yves ROGEAUX - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM)
----	---	---

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé :

a) Représentants des associations agréées

29	Philippe TABARY – UDAF du Nord	Bernadette CANIAUX - UDAF du Nord
30	Olivier DAUPTAIN – France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France	Jean-Paul VASSEUR - FFAAIR
31	Gérard DETREZ – France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France	Marcel DOMISE - UNAFAM

32	Gérard COPIN - CLCV	Danièle BOUVENOT – UDAF du Nord
33	Liliane DEPARIS – Fédération française des diabétiques	Jean-Paul DUPONT – UDAF du Nord
34	Charles-Henri DOLET – APF France Handicap	Jean-Louis DELHAYE - UNAFAM (nouveau)

b) Représentants des associations de PH ou de retraités et PA

35	Muriel MALLART - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA	Bruno PACAUX - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - PA
36	Joëlle MAATI - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA	Jocelyn GERARD - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA
37	Serge KALICKI - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PH	Cédric LECERF - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PH
38	Fernande FRANQUET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PH	Marie-France PAULARD - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

a) Représentant du Conseil régional

39	Serge SIMEON - Conseil Régional Hauts-de-France	<i>Siège vacant</i>
----	---	---------------------

b) Représentant du Conseil départemental

40	Marie-Annick DEZITTER – Conseil départemental du Nord	Françoise DEL PIERO - Conseil départemental du Nord
----	---	---

c) Représentant des services départementaux de PMI

41	Dr Omolade ALAO - services PMI - Conseil départemental du Nord	Dr Jean-Claude COQUELLE - services PMI - Conseil départemental du Nord
----	--	--

d) Représentant des communautés

42	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
43	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

e) Représentant des communes

44	Frédéric CHEREAU – Maire de Douai	Fabien THIEME – Maire de Marly
45	Mickaël HIRAUX – Maire de Fourmies	Paul SAGNIEZ – Maire de Solesmes

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

a) Représentants de l'Etat dans le ou les départements du ressort du conseil

46	Thierry HEGAY – Sous-Préfet de Cambrai	Jean-Luc CAUDMONT – DDCS du Nord
----	--	----------------------------------

b) Représentants des organismes de sécurité sociale situés dans le ressort du Conseil

47	Nicole KIELBASIEWICZ - CPAM du Hainaut	Anne LEMAY – FILIERIS (ex CARMi)
48	Bernard LIEFOOGHE- CARSAT	Patrice DUBOIS - MSA

Collège 5 : Personnalités qualifiées

49	Jean-Michel LECLERCQ – Fédération nationale de la mutualité française	<i>Pas de suppléance</i>
50	Bernard DURIEUX – médecin conseil assurance maladie retraité	<i>Pas de suppléance</i>

